



Le petit journal

Année scolaire 2024-2025



VICHY 



Sommaire

Les tout-petits	pages 4 et 5
L'école maternelle	page 6
L'école élémentaire	pages 7 à 12
Le Conseil Municipal des Jeunes	page 13
Ville Amie des Enfants	page 14
Le harcèlement scolaire	page 15
Le restaurant scolaire	pages 16 et 17
Le mercredi	pages 18 et 19
AGIR 2035	pages 20 et 21
Culture, loisirs et sport	pages 22 à 30
Les journées de la parentalité	page 31
Pendant les vacances	pages 32 et 33
Le calendrier 2024 - 2025	page 34
Contacts utiles	page 35





« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde » écrivait Nelson Mandela. Après des vacances bien méritées, les élèves s'appêtent à retrouver le chemin de l'école. Un nouveau cru débarque dans les classes, prêt à s'appropriier les savoirs et à vivre de nouvelles aventures. C'est aussi un moment important pour les parents, qui voient leurs enfants s'épanouir et devenir autonomes.



En leur confiant des clés, la Ville de Vichy a choisi de les placer au cœur de la cité. Ici, tout est réuni pour que chaque enfant trouve des moyens adaptés afin de mener à bien son parcours d'élève, pour acquérir les fondamentaux qui lui serviront toute la vie et pour s'épanouir sur le plan personnel dans une Ville qui s'est vue décerner le titre de « **Ville amie des enfants** » pour les années 2020-2026 par l'UNICEF. Un titre valorisé dans le projet de territoire 2035 de la Ville en cohérence avec celui de Vichy Communauté, dans lequel le pilier « **Garantir une meilleure qualité de vie pour tous** » place les plus jeunes au cœur de ses priorités.

Le « **Petit Journal** » est heureux de vous accompagner pour cette nouvelle année scolaire. Petits et grands peuvent découvrir des informations essentielles et des liens utiles pour vivre une année riche sur le plan scolaire et périscolaire. Les élus et la Ville de Vichy restent mobilisés toute l'année auprès des équipes pédagogiques, et à l'écoute des parents d'élèves, pour qu'ensemble nous puissions améliorer notre engagement éducatif.

Si vous ne trouvez pas dans ce guide complet les réponses à vos questions, le **service des Affaires Scolaires** se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville (*espace au rez-de-chaussée*).

Vous pouvez aussi consulter le portail familles www.familles.vichy-communauté.fr depuis votre domicile. Vous y trouverez de nombreux services facilitant au quotidien la scolarité de vos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2024-2025 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Jean Almazan
Adjoint Délégué à l'Éducation, à la Jeunesse, aux Sports,
à la Politique de la ville et la prévention

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 63 64 71 83

ou sur le site
www.vichy-communaute.fr
familles.vichy-communaute.fr

- ◆ Crèche « L'Îlot Câlin »
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20
- ◆ Crèche « Les Moussaillons »
à Vichy - Boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49
- ◆ Crèche des « Garêts »
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93

- ◆ Crèche « Françoise Dolto »
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38
- ◆ Crèche « Robert Debré »
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70
- ◆ Crèche « Le bout'en train »
à Saint-Germain-des-Fossés
rue des Écoles
Tél. 04 70 32 48 45

Structures privées :

(non gérées par Vichy Communauté)

- ◆ Micro-crèche « Babilou »
à Vichy - 37 avenue de Gramont
Renseignements et inscriptions
sur www.babilou.fr
- ◆ Micro-crèche « BBClub »
à Charmeil
43 route de la Montée du Loup
Renseignements et inscriptions
auprès de M^{me} Reinhart
Tél. 04 70 90 65 52



Les crèches

pour les enfants jusqu'à 4 ans

Les Assistantes Maternelles



Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

- ◆ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy, 71 allée des Ailes, tél. 04 70 34 15 50) ainsi qu'auprès des relais petite-enfance ou sur le site www.mon-enfant.fr
- ◆ **Relais petite-enfance des Garêts**
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12
- ◆ **Relais petite-enfance de Bellerive**
12 bis esplanade François Mitterrand
Tél. 04 70 90 99 78
- ◆ **Relais petite-enfance de Saint-Germain-des-Fossés**
Rue du Moulin Froid
Tél. 06 29 10 06 68
- ◆ **Relais petite-enfance « La souris Verte »**
Place du Marché à Saint-Yorre
Tél. 04 70 59 49 16
- ◆ **Relais petite-enfance « Premiers pas »**
Rue des Crêtes à Creuzier-le-Vieux
Tél. : 04 70 31 97 25



À l'école maternelle

L'accueil les

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h50	18h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire	Accueil du soir	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, un accueil périscolaire encadré par le personnel municipal.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis de **7h30** à **8h45** et encadrés par les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) des écoles.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de **11h45** à **12h** et le mercredi jusqu'à **12h15** au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, les enfants (*hors Toute Petite Section*) sont accueillis et encadrés par les ATSEM des écoles de **16h** à **17h50** (*possibilité de départ échelonné*) puis jusqu'à **18h50** dans l'école élémentaire la plus proche excepté Lyautey et Alsace.

Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
 Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
 Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
 Maternelle Sévigné et Lafaye > Élémentaire Sévigné et Lafaye



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE FERME À 18H50 !

Renseignements et inscriptions en ligne depuis votre Espace Familles ou au **04 70 30 17 25** ou sur familles.vichy-communaute.fr

Tarifs minimum Barème CAF* selon les ressources	Maternelles		Élémentaires	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Vichy	0,24 €	0,36 €	0,24 €	0,38 €
Hors Vichy	0,29 €	0,43 €	0,29 €	0,46 €

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF - janvier 2025

jours de classe

À l'école élémentaire

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	17h50	18h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Activités périscolaires	Accueil périscolaire	Accueil du soir	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire						

L'accueil avant et après la classe

La ville de Vichy organise des services d'accueil périscolaires dans toutes les écoles publiques. Lors de ces temps d'accueil, des activités périscolaires sont proposées aux enfants ; celles-ci sont encadrées par du personnel qualifié (animateurs ou intervenants extérieurs).



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de 7h30 à 8h30.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h30 à 11h45 et le mercredi jusqu'à 12h15 au plus tard.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE FERME À 18H50 !



Les activités périscolaires



INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy met en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

- **15h45** : sortie de l'école
Départ des enfants sous la responsabilité des parents
- **15h45 à 17h15** : Temps d'Activités Périscolaires (*activités payantes et inscription obligatoire*).
Animations pédagogiques proposées aux enfants du CP au CM2.
Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera distribuée au début de chaque période scolaire.
- **17h50 à 18h50** : accueil du soir (*inscription obligatoire*).



ÉQUIPE D'ANIMATION	TÉLÉPHONES
GEORGES-MÉCHIN	06 47 43 97 69
JACQUES-LAURENT	06 47 42 05 07
PIERRE-COULON	06 47 42 09 79
SÉVIGNÉ ET LAFAYE	07 87 49 60 70
<i>Tarifs et renseignements page 6</i>	

Pour l'année scolaire 2024/2025, les activités périscolaires s'articuleront autour des thèmes suivants :

- Période 1 (septembre/octobre) : **Vichy à L'Internationale**
- Période 2 (novembre/décembre) : **Les explorateurs**
- Période 3 (janvier/février) : **Autour du jeu**
- Période 4 (mars/avril) : **Street Art**
- Période 5 (mai/juin) : **Tous en scène !**

Une description plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles avant chaque début de période.

Le sport à l'école



La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (publique et privée) des éducateurs sportifs afin d'assurer 2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.

Les rencontres sportives

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de rencontres interscolaires organisées par le Service des Sports :

- Cross des écoles
- Rencontres de gymnastique

D'autres activités seront proposées au cours de l'année.



Savoir rouler à vélo



Ce programme mis en place dans toutes les écoles élémentaires de Vichy permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

D'une durée de 10h, il est divisé en 3 blocs

Bloc 1 : Savoir pédaler

- Objectif : maîtriser les fondamentaux : l'équilibre, la conduite (pédaler, tourner, freiner)
- Durée : 2 à 5h (selon le niveau initial des enfants)
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrant : ETAPS et Police Municipale

Bloc 2 : Savoir circuler

- Objectif : découvrir la mobilité en milieu sécurisé : règles de sécurité (signalisation, communication)
- Durée : 3h
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrant : ETAPS et Police Municipale

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

- Objectif : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique
- Durée : 2 à 5h
- Lieu : milieu ouvert
- Encadrant : ETAPS et Police Municipale

À l'issue de chaque bloc, l'encadrant valide les compétences acquises sur un livret pédagogique remis, par la suite, aux enfants.



Le permis piéton

Le permis piéton matérialise auprès des enfants de CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

La formation est assurée par les enseignants à l'aide d'un film, d'un livret (théorie) et par la Police Municipale de Vichy (pratique). Prévention MAIF est partenaire de cette opération et propose différents outils d'accompagnement.

L'opération a pour objectif de :

- former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons ;
- inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, 10 classes soit 180 élèves ont été sensibilisés aux bonnes conduites par les enseignants et la Police Municipale.



La musique à l'école

La Ville de Vichy, en partenariat avec le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de s'initier à la musique, et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés pour les interventions scolaires interviennent régulièrement dans chaque établissement.

Dans le cadre du dispositif « Orchestre à l'école » et d'une intervention hebdomadaire tout au long de l'année scolaire, les professeurs du conservatoire apprennent aux enfants à jouer d'un instrument de musique en collectif.



Le Conseil Municipal des Jeunes



En octobre 2022, 28 nouveaux jeunes ont été élus pour cette 3^{ème} mandature.

Les enfants élus se sont répartis en 3 commissions dans lesquelles différents projets ont été réalisés :

1. Commission sport, culture, loisirs :

- organisation d'une « journée sportive en famille » le samedi 1^{er} juin 2024 au centre omnisports.

2. Commission solidarité et citoyenneté :

- marché de Noël avec ventes au profit des enfants ukrainiens en partenariat avec l'unicef

3. Commission urbanisme et environnement :

- décoration des grilles des écoles élémentaires Pierre-Coulon et Jacques-Laurent en forme de crayons, ballons, planisphères, ardoises...

De nouvelles élections sont prévues en octobre 2024 pour élire un nouveau conseil pour une durée de 2 ans.



www.ville-vichy.fr/cmj



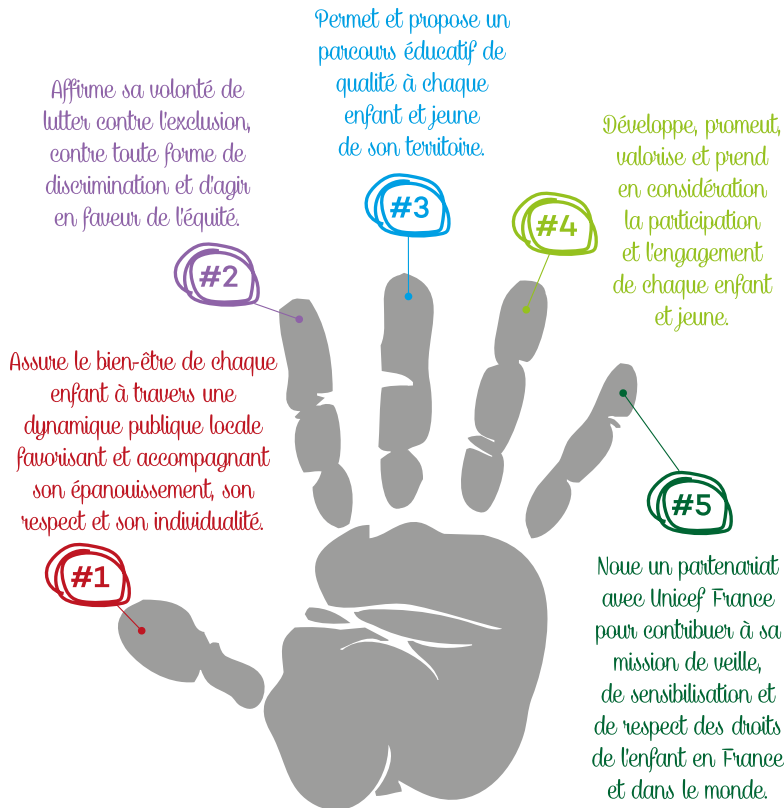
Vichy, ville amie des enfants

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.



Cinq engagements pour le mandat 2020-2026

Une ville amie des enfants...



Le harcèlement scolaire

C'est quoi ?

Il est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, au sein même de l'école.

Ce harcèlement peut se poursuivre en dehors de l'enceinte scolaire par des moyens de communication modernes (téléphone, réseaux sociaux...), on parle alors de cyber-harcèlement.



Disons STOP au Cyber-harcèlement !

La Ville de Vichy s'engage dans la lutte contre le harcèlement dont le harcèlement scolaire et mettra en place tout au long de l'année des actions de sensibilisation en lien avec le comité discrimination.



NON AU HARCÈLEMENT

**Victime ou témoin
de harcèlement ?**

Appelez le **3020** (numéro gratuit face au harcèlement)

Appelez le **3018** (numéro gratuit face au cyberharcèlement)



Le restaurant scolaire

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et dès 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour par la société Elior et réchauffés sur place.**

Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont choisis une fois par trimestre avec les représentants des parents d'élèves.

La Ville de Vichy a souhaité mettre fin à l'utilisation des barquettes en plastique et utilise, depuis le 1^{er} février 2020, des barquettes biodégradables. Les produits locaux sont fortement privilégiés de même que **les produits bio** ou sous **signe officiel de qualité** (exemple : Label Rouge).

- ◆ Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).



Une application est disponible pour consulter les menus et les allergènes bonapp.elior.com

Sensibilisation au gaspillage alimentaire :

Cette initiative vise à impliquer tous les acteurs de la restauration scolaire (enfants, parents, agents de restauration). À noter que le projet est développé en partenariat avec le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de Vichy Communauté.

Le rôle des parents est aussi essentiel dans cette démarche :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (lorsque cela est possible) l'annulation des repas à la restauration scolaire.



Chaque jour, tous les déchets alimentaires des cantines sont ramassés et mis dans le composteur. Les espaces verts récupèrent le compost qui est utilisé dans les parcs et jardins de la Ville ou de nos écoles.



Plus de facture papier !

Retrouvez vos factures dématérialisées sur votre compte personnel.

Inscription en ligne depuis votre Espace Familles

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au jeudi précédent à 9h
Mardi	jusqu'au vendredi précédent à 9h
Jeudi	jusqu'au mardi précédent à 9h
Vendredi	jusqu'au mercredi précédent à 9h

Absences justifiées :

Une absence justifiée est considérée et le repas non facturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (selon le calendrier ci-dessus) ou en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical **au plus tard la semaine qui suit.**

Réservations exceptionnelles :

Une réservation peut être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles, après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles avant **10h** dernier délai le matin même, au **04 70 30 55 90.**

Ce repas sera facturé au tarif « Hors délai » à **6€.**

Combien ça coûte ?

Tarifs :

- **1.50€** pour les revenus annuels du foyer inférieurs ou égaux à 15 000€
- **2.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 15 001€ et 25 000€
- **3.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 25 001€ et 35 000€
- **4.50 €** pour les revenus annuels supérieurs à 35 001€
- **6€** pour les élèves domiciliés hors de Vichy
- **6€** le repas commandé « Hors délai »

Règlement :

- par prélèvement automatique (en fournissant un RIB à l'Espace Écoles ou en ligne depuis votre espace personnel)
- en ligne sur www.ville-vichy.fr ou sur www.payfip.gouv.fr
- au Trésor Public (rue du Bief à Cusset) à réception de votre facture sur votre espace personnel
- nouveauté : paiement auprès d'un buraliste agréé via le QR Code figurant sur votre facture.



Le mercredi

Accueil de loisirs à l'école Sévigné et Lafaye

Le Centre de Loisirs de l'école Sévigné et Lafaye accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

◆ Les maternelles

13 rue Neuve - de la Petite à la Grande Section
Équipe animation 06 07 87 47 61

40 places

◆ Les élémentaires

Place de l'Hôtel de ville - du CP au CM2
Équipe animation 07 87 49 60 70

56 places

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 4 septembre 2024 au 2 juillet 2025 inclus (uniquement pendant les périodes scolaires) :

- pour les enfants scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de la Ville de Vichy, ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles pour les conduire à l'accueil de loisirs de Sévigné et Lafaye.
- pour les enfants scolarisés dans une école privée de la Ville de Vichy, arrivée à l'accueil de loisirs entre 13h30 et 14h.
- départ des enfants de l'accueil de loisirs à partir de 17h jusqu'à 18h50.

Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année scolaire : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.



Périodes				Inscription en ligne		Facturation en ligne	
N°	Nombre de mercredis	du mercredi	au mercredi	du mercredi	au mercredi	du jeudi	au dimanche
1	7	04 / 09 / 2024	16 / 10 / 2024	17 / 07 / 2024	28 / 08 / 2024	29 / 08 / 2024	01 / 09 / 2024
2	7	06 / 11 / 2024	18 / 12 / 2024	09 / 10 / 2024	30 / 10 / 2024	31 / 10 / 2024	03 / 11 / 2024
3	7	08 / 01 / 2025	19 / 02 / 2025	11 / 12 / 2024	01 / 01 / 2024	02 / 01 / 2025	05 / 01 / 2025
4	6	12 / 03 / 2025	16 / 04 / 2025	12 / 02 / 2025	05 / 03 / 2025	06 / 03 / 2025	09 / 03 / 2025
5	9	7 / 05 / 2025	02 / 07 / 2025	16 / 04 / 2025	30 / 04 / 2025	30 / 04 / 2025	04 / 05 / 2025



Inscription en ligne (voir tableau ci-contre) depuis votre espace famille,
l'inscription est définitive seulement après règlement de votre facture.
Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ?

En fonction des ressources* (sur la base de l'avis d'imposition des parents) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,44 € à 12,60 € + repas (*tarif voir page 17*) par mercredi
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,73 € à 15,12 € (+ repas : 6 €) par jour.

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} janvier 2025

◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les 3-10 ans est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation. Tarif en fonction des ressources : tarif minimum 0,82 € par enfant et par ½ journée (dégressivité selon le nombre d'enfants).

Tarification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Pour les 11-14 ans, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier « les Ailes - Port de Charmeil » ou scolarisés au Collège Jules Ferry. Inscriptions par sessions de mercredis (le tarif est de 10 € à l'année).

Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

• Pièces à fournir :

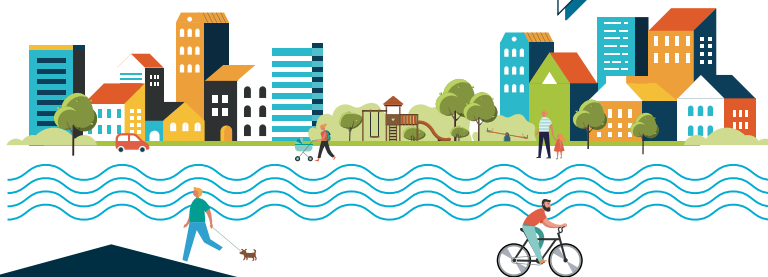
N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (n-1), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port de Charmeil », et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

AGIR 2035 est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy mènera sur les 13 prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines et notamment au niveau de l'enfance



Une ville
Un territoire
Un projet



AGIR 2035

A

Affirmer
notre statut
de
Reine des
villes d'eaux
du XXI^e siècle

G

Garantir
une
meilleure
qualité de vie
pour tous

I

Innover
pour
accélérer la
lutte contre le
changement
climatique

R

Renforcer
et affirmer
l'identité
du cœur
de Vichy

Déclinaison du plan d'action pour l'enfance

Pilier 2 : GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

• Réduire significativement les inégalités

Garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants et les jeunes :

- 1- Faire bénéficier tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vichy d'une aide aux devoirs chaque soir.
- 2- Permettre à tous les enfants scolarisés à Vichy de s'initier à une pratique musicale.
- 3- Inciter les clubs sportifs à offrir une pratique sportive gratuite aux enfants vichyssois grâce à des partenariats avec la commune.
- 4- Permettre aux jeunes enfants primo-arrivants de bénéficier de cours de français langue étrangère au sein de leur école.

• Faire de Vichy la ville des enfants

Investir dans l'accompagnement des parents :

- 5- Mettre en place des cycles de conférences ayant pour thème les défis de l'adolescence.

• Faire de la nutrition et de la santé des facteurs déterminants du développement de l'enfant et de l'adolescent

- 6- Offrir aux enfants vichyssois fréquentant les différents lieux d'accueil et les écoles publiques de Vichy des repas sains, équilibrés mettant en avant les produits locaux.
- 7- Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des enfants sur la détection des troubles du développement de l'enfant.
- 8- Promouvoir un environnement favorable à la bonne santé des enfants.

• Accueillir les enfants vichyssois dans des écoles durables, dotées d'équipement adaptés à l'évolution des méthodes pédagogiques de l'Éducation Nationale

- 9- Reconstruire selon les dernières normes écologiques l'école élémentaire Pierre-Coulon.
- 10- Rénover l'école Jacques-Laurent.
- 11- Équiper toutes les écoles des derniers outils informatiques et numériques.
- 12- Verdir toutes les cours de nos écoles.

• Développer, promouvoir et valoriser la participation des jeunes dans leur ville :

- 13- Accompagner le Conseil Municipal des jeunes dans l'organisation de leurs actions.

• Développer des actions d'aide aux familles et aux enfants victimes de comportements déviant

- 14- Sensibiliser les adultes accompagnant les enfants sur la détection des violences physiques, sexuelles et psychologiques.
- 15- Promouvoir un numéro vert destiné aux enfants.
- 16- Sensibiliser les jeunes sur le cyber-harcèlement.



Le Conservatoire de Vichy Communauté

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé « Conservatoire à rayonnement départemental » par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelque 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, violon traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte à bec, harpe, traverso, accordéon, vielle à roue, théâtre, ateliers bébés-parents (0-36 mois), Musique Assistée par Ordinateur (MAO), histoire de la Musique, histoire du Jazz.

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants, ados et adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier « musiques improvisées », orchestres à cordes et à vent, ensembles de percussions Steel Drum (originaires des Caraïbes), ensembles Musiques Actuelles (Soul Funk, Metal, Jazz,...), ensembles de musiques traditionnelles...

Les réinscriptions des anciens élèves sont ouvertes en ligne via l'Espace Familles.

Reprise des cours le 9 septembre 2024.

www.vichy-communaute.fr/conservatoire



Dans le cadre de la Saison 2024 - 2025

- ◆ L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et unique salle de style Art Nouveau en France.
- ◆ Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la saison.

Contact

Visites de la salle au **04 70 30 50 44**
ou c.gresillon@vichyculture.fr

www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires



La Ville de Vichy et ses différents services Patrimoine, Vichy Culture, Médiathèque, Conservatoire Artistique de Vichy Communauté, Espaces Verts, Clubs sportifs, proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves. Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville :
Rendez-vous photographique, Fêtes Napoléon III, Expositions...

Galleries du Centre Culturel de Vichy



EXPOSITION JEUNE PUBLIC

Vichy Culture présente

« MA VIE DE COURGETTE »

Une exposition qui plonge les visiteurs dans les coulisses du cinéma d'animation...

À PARTIR DE JANVIER 2025

- ◆ Visites et ateliers scolaires :
Réservation possible à réception du mail spécifique
- ◆ Visites libres et ateliers permanents
tout public de 14h à 18h
Temps scolaire : mercredi, samedi et dimanche
Pendant les vacances : du mardi au dimanche



DU 13 AU 23 NOVEMBRE 2024 - FESTIVAL TINTAMARRE 15^e ÉDITION

Présenté par Vichy Culture, Musiques Vivantes, la Ville de Cusset et la Ville de Bellerive-sur-Allier

À VICHY

◆ Mercredi 13 novembre à 17h - Théâtre musical - « **Bac à fouilles** »

Interprété par la compagnie Qui-Bout ! - Centre Culturel de Vichy - À partir de 3 ans - Durée : 30 mn

◆ Samedi 16 novembre à 15h et 19h - Théâtre Musical & Récit - « **Mektoub** »

Interprété par la Compagnie Atelier de l'Orage - Opéra de Vichy - À partir de 7 ans - Durée : 1h10

◆ Dimanche 17 novembre à 10h - Spectacle musical - « **Au fil de l'eau** »

Interprété par l'Ensemble Atrium - Centre Culturel de Vichy - À partir de 2 ans - Durée : 35 mn

◆ Dimanche 17 novembre à 16h - Théâtre gestuel, visuel et musical - « **Prélude en bleu majeur** »

Interprété par la Compagnie Choc Trio - Centre Culturel de Vichy - Tout public, à partir de 5 ans -
Durée : 60 mn

◆ Mercredi 20 novembre à 18h - Poésie visuelle et lyrique - « **Tout neuf !** »

Interprété par la Compagnie Minute papillon - Centre Culturel de Vichy - Tout public, à partir de 3 ans - Durée : 45 mn

À CUSSET

◆ Mercredi 13 novembre à 18h - Danse - « **Bolero** »

Interprété par la Compagnie DK59 - Théâtre de Cusset - À partir de 5 ans - Durée : 40 mn

À BELLERIVE-SUR-ALLIER

◆ Samedi 23 novembre à 16h - Concert illustré - « **Néfertiti** »

Interprété par le Collectif Koa - Le Geysier - À partir de 5 ans - Durée : 60 mn



La Médiathèque Valéry-Larbaud

La médiathèque offre, dans son espace « **jeune public** », des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, à des jeux vidéo, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Des animations et spectacles sont proposés tout au long de l'année.

Durant l'année scolaire, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de ses espaces et activités.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques et lectures pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.





ANIMATIONS, ATELIERS ET SPECTACLES, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les moins de 4 ans :

- « Les Bébélecteurs »

Un mercredi et un samedi par mois

Mercredi 25 septembre, samedi 28 septembre,

Mercredi 16 octobre, samedi 19 octobre,

Mercredi 6 novembre, samedi 23 novembre,

Samedi 7 décembre, mercredi 11 décembre.

◆ À partir de 4 ans

- « Raconte-moi une histoire »

Mardi 22 octobre, mardi 29 octobre et samedi 4 janvier.

◆ À partir de 5 ans et pour les publics scolaires

(à partir de la grande section de maternelle) :

- Participation au prix UNICEF

D'octobre à juin.

◆ « La médiathèque fait son cinéma »

Le jeudi 24 octobre (à partir de 6 ans).

◆ Ateliers de loisirs créatifs

- « Fabrique ton phénakistiscope ! »

Le samedi 5 octobre (à partir de 6 ans).

- « Les ateliers des petites vacances »

Du mardi 22 octobre au vendredi 25 octobre.



◆ Ateliers jeux de société

- « On se fait une partie ? »

Samedi 28 septembre, samedi 26 octobre,

samedi 9 novembre.

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h.

◆ Spectacles

- « Tout un tas de trucs » par Marine et Vincent Magrini

Dimanche 1^{er} décembre à 16h (à partir de 3 ans).

Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

Les espaces verts



Conforter et développer l'image de la ville, territoire engagé pour la nature et la biodiversité, est un objectif clairement identifié pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

Afin de sensibiliser dès maintenant les jeunes Vichyssois à ces enjeux, le service des Espaces Verts propose de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement :

- ❖ visites botaniques et observations de la biodiversité dans les parcs d'Allier, les jardins partagés et autres lieux de nature en ville,
- ❖ découverte du centre de production horticole et du monde de l'horticulture,
- ❖ ateliers de semis, de repiquage et de rempotage,
- ❖ accompagnement des équipes enseignantes pour réaliser des plantations potagères ou encore pour fleurir les écoles.
- ❖ accompagnement des équipes enseignantes pour réaliser des plantations potagères ou encore pour fleurir les écoles.
- ❖ initiation à la biodiversité et à la préservation des arbres au jardin de la biodiversité (*Parc du Soleil*).

◆ Le parcours apicole au Parc Napoléon III :

Créé en fin 2024 dans l'enceinte du Parc Napoléon III, ce parcours à vocation pédagogique et botanique permettra de mieux comprendre la vie des butineurs tout au long du parcours et de découvrir une flore mellifère diversifiée et bénéfique à la pollinisation.

Service des Espaces Verts au 04 70 30 17 87
espaces-verts.ville-vichy.fr

Les clubs sportifs et ateliers culturels

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...

Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.

Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Avec le « **Sport ça me dit** », initiez gratuitement vos enfants seuls ou en famille, aux activités physiques de votre choix, proposées par les associations vichysoises : www.ville-vichy.fr/sport/samedi

Rendez-vous au

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 7 septembre 2024 de 10h à 18h
au Palais des Congrès-Opéra

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur www.ville-vichy.fr/associations ou en téléphonant au service des sports au 04 70 59 51 11



Actions mémorielles et patrimoniales

HISTOIRE ET MÉMOIRE(S)

Dans le cadre de la convention qui a été signée avec le Mémorial de la Shoah, la Ville de Vichy souhaite renforcer ses actions en faveur du travail de mémoire, de transmission et de commémoration, en direction des enfants du cycle 3 et des adolescents.

Afin de rappeler les valeurs humanistes qui fondent la démocratie, la ville organise chaque année, dans le cadre de la journée du 27 janvier, dédiée à la « mémoire des génocides et à la prévention des crimes contre l'humanité », une semaine d'événements. L'édition 2025 d'« Histoire et Mémoire(s) » se déroulera du 26 janvier au 2 février 2025.



EXPOSITION : VICHY, L'INTERNATIONALE

La Ville de Vichy développe également ses actions en faveur de la découverte de son patrimoine. Ainsi, elle propose jusqu'au 11 novembre 2024 une nouvelle exposition sur le thème « Vichy, l'internationale », au Centre Culturel de Vichy (entrée par la résidence l'International, 26 rue du Maréchal-Foch).

À travers de nombreux objets, documents, décors et animations digitales, vous découvrirez le visage international de Vichy, ville ouverte sur le monde depuis deux siècles !

Des actions et supports pédagogiques sont spécifiquement proposés aux élèves des écoles de la Ville et à leurs enseignants.



Les Journées de la Parentalité

Les journées de la Parentalité sont jalonnées d'ateliers, d'animations riches et variées pour les tout-petits comme pour les plus grands, elles font la part belle à la relation Parents/ Enfants.

Un temps fort à ne pas rater, ces journées sont organisées tout au long de l'année, de septembre 2024 à juin 2025, par le Centre Social René-Barjavel. Lors de ces journées, sont proposés aux enfants, aux parents, aux familles, des temps d'échanges, des ateliers, des expositions ainsi que des conférences autour de différentes thématiques liées à la parentalité.

Nous vous donnons rendez-vous
les **mercredis 9 octobre et 20 novembre**
autour du développement du langage
des tout petits et des plus grands.

Le programme de chaque intervention vous sera communiqué par mail et des flyers seront distribués dans les écoles.

Venez nombreux !

Tout le programme sur www.ville-vichy.fr



Le Centre Social René-Barjavel

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (inscription à la demi-journée).

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port-de-Charmeil » et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

Le Centre Social René-Barjavel porte d'autres dispositifs comme le **LAEP Aquarelle** et d'autres actions autour de la parentalité (*RDV des vendredis* - *RDV des mardis*).

Le Centre Social est, depuis la rentrée scolaire 2021, pilote du dispositif CLAS, « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », en partenariat avec plusieurs établissements scolaires, écoles élémentaires et collèges. Ce dispositif a vocation à favoriser la réussite éducative, à transmettre des méthodes d'apprentissage pour faciliter l'acquisition des savoirs et renforcer la confiance des élèves dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Différentes activités sont proposées avec des approches pédagogiques spécifiques et adaptées. Le CLAS accompagne également les parents en les aidant à mieux appréhender le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et développer leurs capacités pour accompagner au mieux la scolarité de leurs enfants.



Renseignements et inscriptions

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
Tél. 04 70 30 43 20 - (Tarifs et modalités d'inscription voir page 19)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel • facebook.com/CentreSocialReneBarjavel

Les Centres de Loisirs pendant les vacances scolaires

◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf Noël
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
Ouvert en juillet et août
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84

◆ **Le pôle enfance « Pierre Corniou »**
à Bellerive-sur-Allier (de 3 à 11 ans
en fonction des périodes de vacances)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf Noël
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf en août et Noël
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62

Ados aventure

◆ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier (11 à 17 ans)
Ouvert 1 semaine chaque période de petites vacances
et en juillet - 19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37



Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 place Charles-de-Gaulle
ou sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 63 64 71 83

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales).



Calendrier 2024 - 2025

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2024	OCT. 2024	NOV. 2024	DÉC. 2024	JANV. 2025	FÉV. 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025	JUIL. 2025	AOÛT 2025
D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
L 2 RENTRÉE	M 2	S 2	L 2	L 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	V 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7
D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
	J 31		M 31	V 31	L 31	L 31		S 31		J 31	D 31

Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

→ Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025 .

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/calendrier-scolaire



Contacts utiles

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ **Alsace**, M. Olivier BARDET
16 rue d'Alsace - Tél. **04 70 98 32 18**
- ◆ **Beauséjour**, Mme Anaïs POL
30 rue de Reims - Tél. **04 70 98 80 08**
- ◆ **La Colline**, Mme Anne LOREAU
Avenue du Colonel Arnaud Beltrame
Tél. **04 70 98 69 91**
- ◆ **Lyautey**, Mme Sylvie JORDA
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. **04 70 32 34 31**
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. **04 70 98 77 76**
- ◆ **Sévigné et Lafaye**, Mme Florence VIAL
13 rue Neuve - Tél. **04 70 30 55 61**

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ **Jeanne d'Arc**, Mme Sophie PERCHET
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ **Annexe Notre-Dame de Lourdes**
50 rue Jean Jaurès

Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le **04 70 98 50 60**

ÉCOLE BILINGUE MONTESSORI MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

- ◆ **Vichy Montessori**, Mme Marion PASTRÉ
13 rue de Provence - Tél. **07 86 82 72 34**

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ **Georges-Méchin**, Mme Géraldine DUMOUSSET
12-16 rue de Soissons - Tél. **04 70 98 57 20**
- ◆ **Jacques-Laurent**, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. **04 70 98 69 91**
- ◆ **Pierre-Coulon**, M. Thierry GARCIN
Allée des Ailes - Tél. **04 70 98 45 24**
- ◆ **Sévigné et Lafaye**, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. **04 70 30 55 61**

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY Cedex
Tél. **04 70 30 17 17**

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons et accueil du mercredi
Tél. **04 70 30 17 25** - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. **04 70 30 55 90**

SERVICE DES SPORTS

Pour tout renseignement concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au **04 70 59 51 11**

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Boulevard Franchet d'Espèrey
Tél. **04 70 30 43 20** - centre.social.barjavel@ville-vichy.fr

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET
Tél. **04 63 64 71 90** - conservatoire@vichy-communaute.fr



Mon ESPACE FAMILLES

en ligne



- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, au périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis les sites internet des collectivités

